



**35<sup>ÈME</sup>**  
**CONGRÈS**  
de la Société Française  
de Psycho-Oncologie

**14-15-16**  
**NOVEMBRE 2018**  
**NANCY**  
CENTRE DES CONGRÈS

# Atelier 5

## Accompagnement de la chronicité : approche psychanalytique.

**Cécile GLINEUR-Martine DERZELLE**

**Mireille AUMONT-Nicolas BEAULOYE-Claude JAMART**





**35<sup>ÈME</sup>**  
**CONGRÈS**  
de la Société Française  
de Psycho-Oncologie

**14-15-16**  
**NOVEMBRE 2018**  
**NANCY**  
CENTRE DES CONGRÈS

# A propos de la chronicité?

- Un concept proprement médical.
- Un présupposé en question?
- Le contexte inter-humain de la plainte.
- Chronicité, chronologie, succession de traitements?





# Un concept proprement médical.

- Aigu ≠ Chronique : dont l'évolution est lente et longue.
- État de l'affection désormais **inaccessible** à ce que le médecin est censé prodiguer.
- Idée d'une occupation indue, injustifiée d'une place de soigné et/ou d'une vie sociale réduite à une vie définie par le statut **d'assisté**.
- Conséquence collatérale et invalidante de l'opération **censée assurer** l'amélioration ou la disparition du symptôme.
- **Menace** pour l'identification professionnelle du thérapeute.

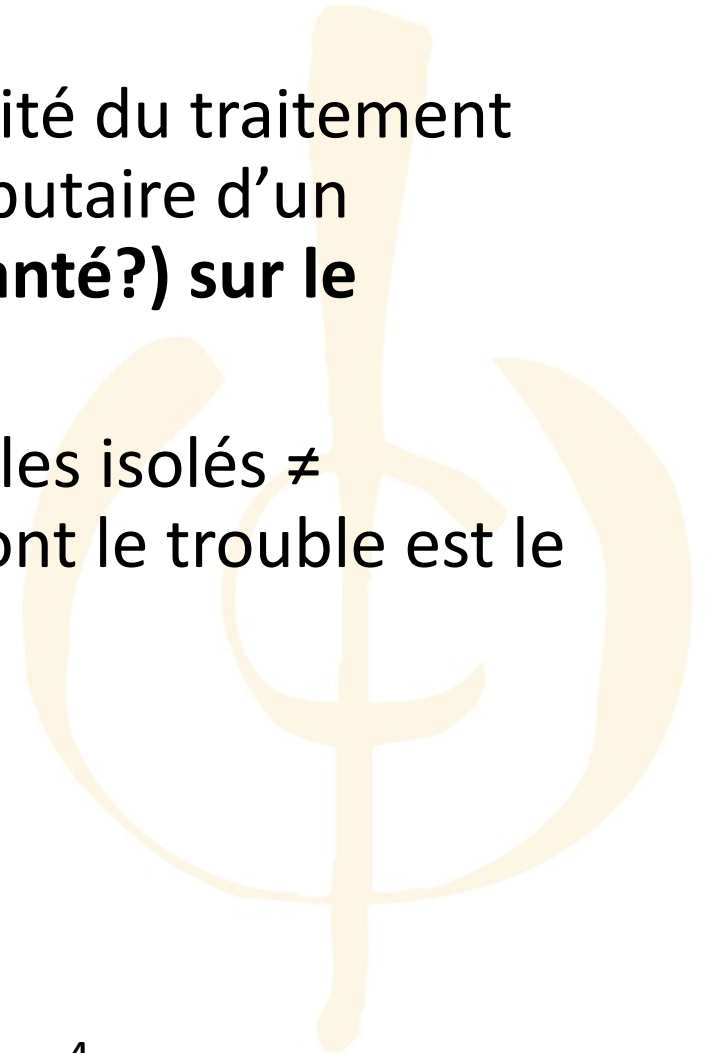
*Le « chronique » : celui qui s'incruste dans une structure de prise en charge thérapeutique?*





# Un présupposé en question?

- Idée selon laquelle ,passé un certain seuil, l'efficacité du traitement est inversement proportionnelle à sa durée est tributaire d'un présupposé : **pensée de tous les problèmes (de santé?) sur le modèle somatique.**
- Autre démarche : alignement d'une série de troubles isolés ≠ **configuration clinique globale** à reconstituer et dont le trouble est le symptôme.
- **A distance de toute psychogenèse.**





# Le contexte inter-humain de la plainte.

(1)

- Rapport de la thérapeutique au temps **différent** selon l'abord de la plainte /du trouble :
- Comme une entité en soi/issue de la thérapeutique comme équivalent à la disparition/application d'un acte technique comportant **des phases successives et une durée limitée.**
- Comme la manifestation d'une configuration dépassant de loin les limites du trouble ou de la plainte/parcours **aux moments non ordonnés selon un schéma standard**/reflet des vicissitudes relationnelles et existentielles.





# Le contexte inter-humain de la plainte.

(2)

- Le contexte inter-humain du symptôme (et du traitement) fait partie du symptôme (et du traitement) :
  - modification profonde de la **perception de la temporalité du processus.**
  - il s'agit moins de la suppression de quelque chose que de la **transformation ou du changement de régime** de ce quelque chose qui reste le même (structure, personnalité, économie d'ensemble...).





# Chronicité, chronologie?

- Médicalement, échelle d'intensité thérapeutique allant de la « cure » à l'absence de « cure »?
  - changement (de forme) de traitement perçu comme une « régression » ou une « rechute » et donc comme **un risque de chronicisation.**
  - ≠ **multiplicité sans hiérarchie et sans progression** plutôt que filière évolutive.
- Usage que le sujet peut en faire en ce moment plutôt que schéma a priori.*
- Abandon de la perspective médico-biologique peut-elle libérer du spectre de la chronicité?*







La référence à l'Autre  
thérapeutique en tant que  
possible peut sans doute à elle  
seule **libérer du spectre de la  
chronicité**. C'est la façon dont  
nous permettons au sujet d'y  
avoir recours qui la transforme en  
**une adresse.**

